Lors du CE du 17 janvier dernier, la direction nous a informé du projet de déménagement à Montrouge pour juin 2018. Celui-ci prévoit la suppression de 1 100 m² soit 1/3 des surfaces actuelles.

Les syndicats CGT/SNE/CFDT de l’ADEME et le personnel réunis en Assemblée générale à PARIS/VICAT le 24 JANVIER 2017 sont opposés au projet de déménagement du site actuel de Paris Vicat tel que proposé par la direction pour le projet Fairway à Montrouge et dicté par la tutelle et l'État afin de « contribuer au plan d'économies imposé par l'État ». Les conditions de travail des salariés sur ce nouveau site ne sont pas acceptables.

Nous demandons d’ores et déjà à la direction et à la tutelle de l’ADEME :

* L'arrêt des restrictions budgétaires imposées pour aménager dans de nouveaux bureaux,
* Le retrait de ce projet de réduction de 1 100 m2 de bureaux,
* L’ajout de surfaces supplémentaires nécessaires.

Nous exigeons que la direction organise pour ce site l'aménagement des bureaux en assurant le maintien de nos conditions de travail :

* Suppression des bureaux de 3-4 et 5-6 personnes,
* Maintien d'un maximum de bureaux individuels pour tous les salariés, et pas uniquement pour les hiérarchiques,
* Respect de la surface minimale par salarié (10 m² pour les bureaux partagés) recommandée par l’INRS et l’AFNOR,

Négociation d’un cahier des charges sur l’exemple du précédent (achat du bâtiment situé à Montrouge en 2013)

Clarification du processus de concertation sur ce projet avant avril sur les bases ci-dessus.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| NOM-PRENOM | SERVICE | SIGNATURE |